

ANALYSER LES SOLUTIONS DURABLES

L'opérationnalisation du Cadre de l'IASC sur les solutions durables pour les PDI



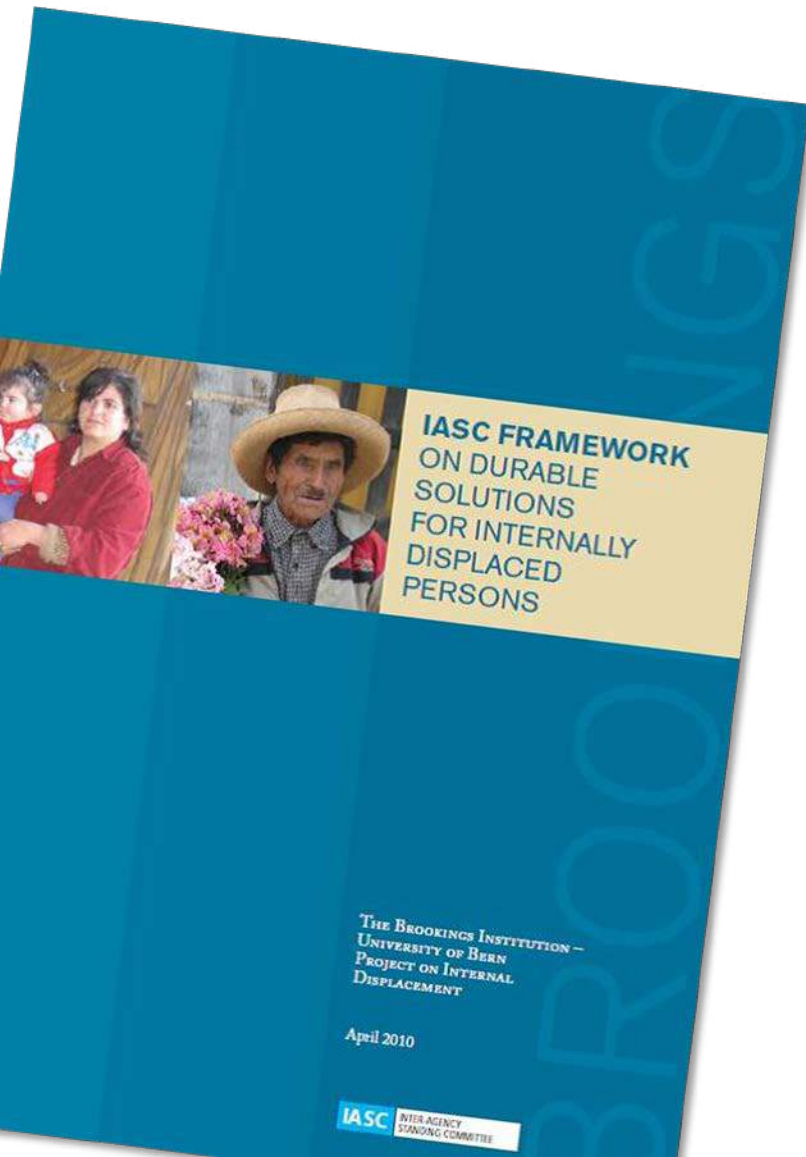
Les solutions durables, qu'est-ce que c'est ?

- **Exercice:** Quand « se positionner » est pris au pied de la lettre

Les solutions durables, qu'est-ce que c'est ?

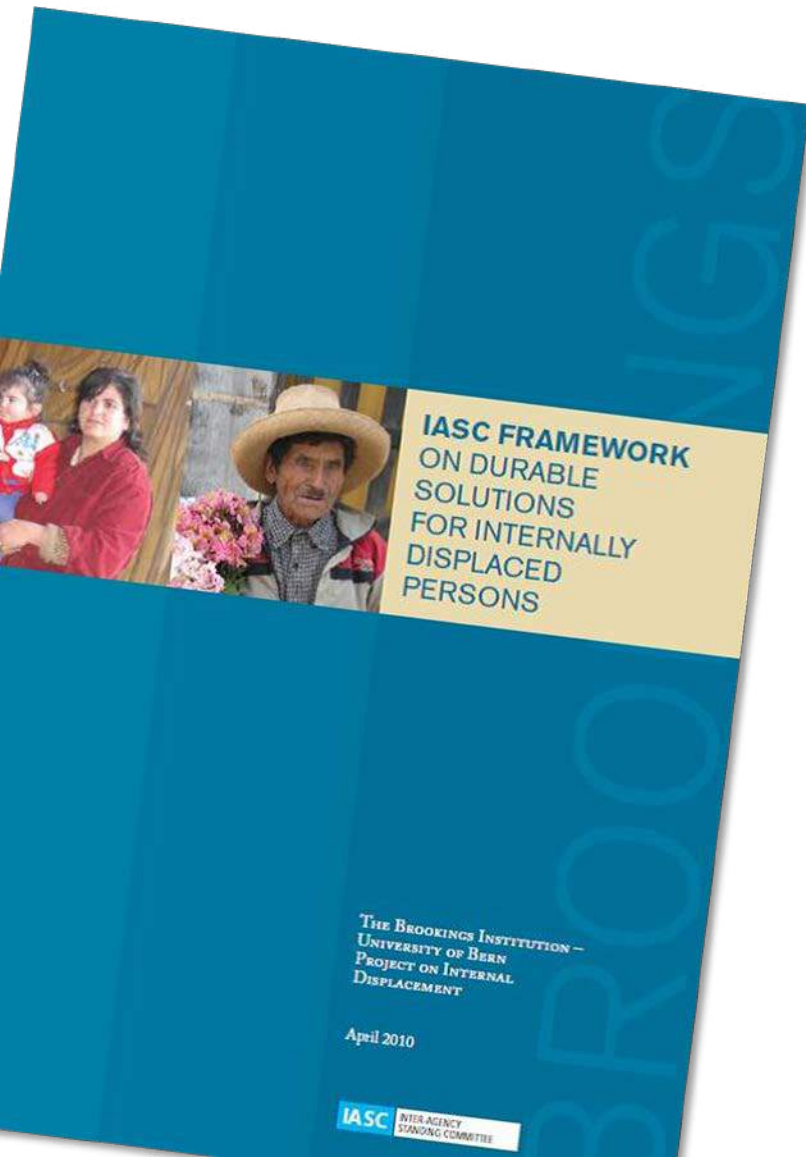
Leur définition et principes sont basés sur le Cadre de l'IASC sur les solutions durables pour les PDI et les Principes directeurs relatifs au déplacement de PDI (#28 – 30)

La définition des solutions durables



« Une solution durable est atteinte lorsque les personnes déplacées internes n'ont plus besoin d'une assistance ou d'une protection spécifiquement **liées à leur déplacement** et peuvent jouir pleinement de leurs droits humains **sans discrimination** en raison de leur déplacement. »

Trois options de solutions durables



Une solution durable peut être atteinte au travers de:

A.

Un retour et une réintégration durables

B.

Une intégration locale durable

C.

Une intégration durable dans une autre partie du pays

Huit critères pour définir dans quelle mesure des solutions durables ont été atteintes

Un simple déplacement physique ne constitue pas, en soi, une solution durable. Les PDI qui ont atteint une solution durable sont en mesure de jouir sans discrimination des éléments suivants :



1.

Sécurité à long terme et liberté de mouvement



2.

Niveau de vie suffisant



3.

Accès aux moyens d'existence et à l'emploi



4.

Accès à des mécanismes efficaces de restitution ou compensation des logements, des terres et des biens



5.

Accès aux remplacement des documents personnels et autres



6.

Regroupement familial avec des membres de la famille dont ils ont été séparés pendant le déplacement



7.

Participation aux affaires publiques



8.

Accès à des voies de recours efficaces et à la justice

1. Sécurité à long terme et liberté de mouvement

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS PÉRENNES ?
Sécurité à long terme et liberté de mouvement	Perceptions des menaces à la sécurité des PDI	<ul style="list-style-type: none">• Il est important de comprendre non seulement les expériences passées concernant la sécurité (violences, risques liés à des catastrophes etc.), mais aussi la perception des personnes déplacées de leur potentielle exposition à des risques futurs.• Il est également primordial de comprendre les incidents de sécurité, car ceux-ci vont influencer les décisions et stratégies des ménages ou des individus. Ces incidents peuvent également mettre en relief des vulnérabilités spécifiques aux PDI par rapport à d'autres groupes non déplacés.• Les restrictions à la liberté de mouvement peuvent faire obstacle à la progression vers des solutions durables.
	Incidents de sûreté et de sécurité (par ex. violence physique, sexuelle, psychologique ou exposition à d'autres types de danger)	
	Signalement d'incidents de sûreté et de sécurité	
	Restrictions à la liberté de mouvement	

2. Niveau de vie suffisant

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS DURABLES PÉRENNES?
NIVEAU DE VIE SUFFISANT	Accès aux services et aux biens de base : eau potable et assainissement, éducation et santé	<ul style="list-style-type: none">• Parce que les PDI qui ont atteint une solution pérenne doivent être en mesure de jouir, sans discrimination, d'un niveau de vie suffisant qui comprend au minimum :• un abri• des soins de santé• l'alimentation• l'eau potable• l'assainissement et• l'éducation• « Niveau suffisant » signifie qu'ils sont disponibles en quantité et en qualité suffisantes, qu'ils sont accessibles et adaptés (c.à.d. adaptés au genre et à l'âge et appropriés d'un point de vue culturel).
	Sécurité alimentaire	
	Sécurité d'occupation (par ex. documents d'occupation), protection contre les expulsions etc. et conditions de logement décentes	

3. Accès aux moyens d'existence et à l'emploi

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRE	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS PÉRENNES ?
ACCÈS AUX MOYENS D'EXISTENCE ET À L'EMPLOI	Emploi	<p>Les PDI qui ont atteint une solution durable doivent être mesure de satisfaire leurs besoins socio-économiques de base au même niveau que les populations NON déplacées. Pour l'évaluer, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none">• Analyser les conditions d'emploi et d'accès à l'emploi pour identifier les potentielles discriminations ;• Identifier les sources de revenus alternatives des ménages (par ex. accès aux services sociaux ou aux systèmes de soutien informels) ;• Déterminer si les PDI épuisent des mécanismes de survie limités pour leur subsistance quotidienne (par ex. en dépendant de l'aide humanitaire ou de prêts pour couvrir leurs besoins de base)• L'accès aux moyens de subsistance est étroitement lié à l'analyse d'un niveau de vie suffisant.
	Budget des ménages	
	Accès aux moyens de production, aux marchés et aux services financiers	

4. Accès à des mécanismes efficaces pour la restitution ou compensation des logements, terres et biens

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS PÉRENNES ?
ACCÈS À DES MÉCANISMES EFFICACES POUR LA RESTITUTION OU COMPENSATION DES LOGEMENTS, TERRES ET BIENS	Propriété/ location antérieure au déplacement	<ul style="list-style-type: none">• Les PDI qui ont atteint une solution durable ont le droit d'accéder dans un délai convenable à des mécanismes permettant la restitution de leurs logements, terres et biens, qu'elles retournent chez elles, cherchent à s'intégrer là où elles se trouvent ou décident de s'installer ailleurs.• Ce critère s'applique non seulement aux propriétés résidentielles, mais également aux propriétés agricoles ainsi qu'aux baux.• Souvent des violations des droits à la propriété, à la terre et au logement sont à l'origine même du déplacement et constituent l'un des plus grands défis à relever pour parvenir à des solutions durables.• Ces sous-critères devraient être analysés en conjonction avec les questions de logement et de sécurité d'occupation.
	Accès aux mécanismes de restitution/compensation des logements, terres et biens (LTB)	

5. Accès au remplacement des documents personnels et autres

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS PÉRENNES ?
ACCÈS AU REMPLACEMENT DES DOCUMENTS PERSONNELS ET AUTRES	Possession de papiers d'identité et d'autres documents personnels	<ul style="list-style-type: none">• Au cours du déplacement, les documents nécessaires à l'exercice et à la jouissance de droits légaux tels que passeports, pièces d'identité, certificats de naissance, cartes électorales, dossiers scolaires ou universitaires, certificats professionnels ou académiques, cartes de sécurité sociale, etc. sont fréquemment perdus.• Dans certains contextes, il est très difficile d'obtenir leur remplacement et la personne déplacée est tenue de retourner à son lieu d'origine pour y parvenir.• Dans d'autres cas, les PDI n'ont jamais ni possédé ni fait usage de documents de ce type.
	Incidence de la perte des papiers et accès à leur remplacement	
	Enregistrement	

6. Regroupement familiale volontaire

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS DURABLES PÉRENNES ?
REGROUPEMENT FAMILIALE VOLONTAIRE	Incidence de la séparation des familles et accès au regroupement familiale sur base volontaire	<ul style="list-style-type: none">• La séparation des familles est un problème de protection qui doit être analysé en lien avec les solutions durables.• L'analyse des solutions durables doit prendre en compte la mesure dans laquelle les PDI sont touchées par des séparations familiales et doit s'enquérir de leur accès aux services de réunification par rapport aux populations NON déplacées.• Il arrive que la séparation familiale constitue un mécanisme d'adaptation, auquel cas la raison de la séparation doit faire l'objet d'une analyse.

7. Participation aux affaires publiques

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS DURABLES PÉRENNES ?
PARTICIPATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES	Participation aux affaires publiques	<ul style="list-style-type: none">• Le degré de participation des PDI par rapport à la population non déplacée peut permettre de faire apparaître le niveau d'intégration et de cohésion sociale entre, et au sein, de ces deux groupes, ainsi que la potentielle marginalisation des PDI.• La participation aux processus décisionnels importants est considéré comme un droit par le Cadre de l'IASC, mais il s'agit aussi d'un outil fondamental pour l'identification, la conception, la planification et la mise en œuvre des mesures qui sont essentielles à la garantie d'autres droits.
	Participation aux initiatives de réconciliation et de renforcement de la confiance	

8. Accès à des voies de recours efficaces et à la justice

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS PÉRENNES ?
ACCÈS A DES VOIES DE RECOURS EFFICACES ET A LA JUSTICE	Utilisation de mécanismes de recours efficaces, comprenant l'accès à la justice, aux réparations et aux informations sur les causes des violations	<ul style="list-style-type: none">• La garantie de réparations efficaces pour les violations des droits humains peut avoir un impact majeur sur les possibilités de faire avancer une solution durable.• L'impossibilité d'obtenir des réparations efficaces peut accroître le risque de nouveaux déplacements, faire obstacle à la réconciliation ou engendrer un sentiment d'injustice persistant chez les PDI.• Cet accès est essentiel aux processus de paix et de stabilisation.• Il est aussi important de savoir dans quelle mesure l'accès aux mécanismes de réparation influence les décisions des PDI en matière de solutions durables.

Comment peut-on mesurer les solutions durables & pourquoi ?

Opérationnaliser le Cadre de l'IASC grâce à la Bibliothèque d'indicateurs des solutions durables et le Guide d'analyse.

Pourquoi mesurer les solutions durables ?

Une analyse des solutions durables contribue à l'élaboration de politiques, stratégies, programmes et au plaidoyer en produisant :

- **Des indicateurs de référence**, servant de base à une analyse des enjeux centraux à la concrétisation des solutions durables à un moment donné ;
- **Des indicateurs de résultat**, contribuant à la programmation ;
- **Un suivi de la progression** vers les solutions durables dans le temps pour contribuer à des résultats collectifs.



Figure | Trajectoire vers les solutions durables

Quelles sont les questions auxquelles une analyse des solutions durables répond ?

- Dans quelle mesure les personnes déplacées sont parvenues à surmonter les discriminations et les besoins d'aide et de protection liés à leur déplacement ? Dans quelle mesure ont elles réussi leur **(ré)intégration locale** ?
- Quels sont les **principaux obstacles qui demeurent** en travers de la route des personnes déplacées vers les solutions durables ?
- Quelles sont les **intentions et projets d'avenir** des PDI? Quelle sont les compétences, capacités et moyens dont ils disposent pour poursuivre les solutions souhaitées?
- Quelle est la **faisabilité** des différentes options de solutions durables ?

Un projet regroupant de multiples parties prenantes pour opérationnaliser le Cadre de l'IASC

ORIENTATIONS GLOBALES ET LEADERSHIP

Rapporteur Spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)

COMITÉ DE PILOTAGE TECHNIQUE (TSC)

Supervision technique et mission de conseil



ICRC



Experts
Universitaires

PROJET

coordination et mise en oeuvre



PILOTAGE

Acteurs locaux, y compris gouvernements



Figure | Organigramme du projet "Informing responses to support durable solutions for IDPs" (Éclairer les réponses en soutien de solutions durables pour les PDI)

Des outils pratiques pour une analyse intégrée et complète

The image displays a web browser window and a report cover. The browser window shows the website <https://inform-durablesolutions-idp.org/fr/>. The website header includes navigation links: [à propos](#), [ressources](#), [bibliothèque d'indicateurs](#), [ma sélection](#), and [FR](#). A logo for 'DURABLE SOLUTIONS' is visible, with the tagline 'measuring progress towards solutions for IDPs'. The main content area features a photograph of a woman in a blue headscarf and a striped shirt, with the text 'Éclairer les répo soutien de solut durables pour le' overlaid. Below this text is a button that says 'DÉCOUVRIR LES INDICATEURS →'. The report cover on the right is titled 'GUIDE D'ANALYSE DES SOLUTIONS DURABLES' and contains the text: 'Un outil pour mesurer la progression des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays vers des solutions durables'. The cover is decorated with a colorful geometric pattern of overlapping shapes in blue, orange, yellow, green, pink, and purple. The 'DURABLE SOLUTIONS' logo is also present in the bottom right corner of the report cover.

Quels sont les éléments qui constituent une analyse des solutions durables ?

Un processus collaboratif et adapté sur-mesure au contexte

1. Un processus collaboratif

Conduit par le gouvernement et impliquant les communautés



2. Une analyse holistique & contextualisée

8 CRITÈRES D'UNE SOLUTION DURABLE DU CADRE DE L'IASC

PRÉFÉRENCES & INTENTIONS DES PDI

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE



ANALYSE LARGE DU CONTEXTE

Actions
prioritaires pour
aider les PDI à
atteindre leurs
solutions
souhaitées

2.i Une analyse holistique & contextualisée, comprenant :

LES PRÉFÉRENCES DES PDI

D'après le Cadre de l'IASC, les solutions durables doivent être basées sur les « véritables préférences des PDI ».

C'est pour cette raison qu'il est essentiel de réussir à saisir quelles sont leurs préférences et intentions. Cela implique de comprendre les facteurs qui façonnent les **prises de décision** et d'appréhender les capacités et moyens dont ils disposent pour aller vers leurs préférences.

Cet aspect renvoie également à l'article 28 des principes directeurs sur le déplacement interne et au droit des PDI d'être intégrés à la planification et à l'organisation des solutions durables qui les concernent.

Comment les préférences des PDI sont-elles explorées?

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS PÉRENNES ?
PRÉFÉRENCES POUR L'AVENIR	Lieu d'installation permanent souhaité	Pour comprendre : <ul style="list-style-type: none">• Les préférences d'installation des PDI et les obstacles qu'elles rencontrent pour y parvenir ;• Les conditions ou facteurs contextuels pertinents pour le choix du lieu d'installation des PDI ;• Les projets spécifiques d'intégration locale, de retour ou d'installation dans un autre endroit que les PDI ont (ou n'ont pas).
	Conditions pour les options d'installation futures	
	Projets concrets de lieux d'installation futurs	
	Accès à des informations pour prendre des décisions pour l'avenir	<ul style="list-style-type: none">• Parce que les PDI ont le droit de prendre des décisions sur les solutions durables qui les concernent sur la base d'informations accessibles et justes.• Pour que les parties prenantes concernées sachent comment les PDI accèdent aux informations sur leurs options et puissent communiquer plus efficacement avec elles.

2.ii Une analyse holistique & contextualisée, comprenant :

UNE ANALYSE COMPARATIVE DES POPULATIONS DÉPLACÉES ET NON-DÉPLACÉES AU TRAVERS DES 8 CRITERES DE L'IASC.

Cette analyse comparative permet d'identifier les champs dans lesquels les populations déplacées rencontrent toujours des difficultés liées au déplacement et ceux où elles font face à des difficultés similaires en comparaison aux populations non-déplacées.

La **Bibliothèque d'indicateurs des solutions durables** fournit des indicateurs pour chacun des huit critères de l'IASC. Ils peuvent être contextualisés et adaptés à chaque configuration et sont harmonisés avec **les indicateurs des ODD**.



2.iii Une analyse holistique & contextualisée, comprenant :

UN PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DÉPLACÉE

Cela va permettre de **désagréger** l'analyse au travers des critères de l'IASC par sexe, âge et d'autres critères relatifs à la diversité, par ex. localisation, vulnérabilité, arrangements d'occupation, etc.



Que contiennent les données démographiques de base?

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR DES SOLUTIONS DURABLES PÉRENNES ?
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	Données démographiques de base, par ex. le genre, l'âge, la localisation actuelle, l'ethnicité, la nationalité, la religion, le handicap, la/le chef.fe du ménage etc.	<ul style="list-style-type: none">• Les données désagrégées sont fondamentales à la mesure du reste des indicateurs de solutions durables. A minima, les données devraient être désagrégées par âge, genre et localisation.• Dans la plupart des contextes de déplacement, des critères de diversité supplémentaires sont nécessaires, tels que l'ethnicité ou la langue maternelle. Ces critères sont essentiels pour comprendre les différences au sein des populations déplacées et pour identifier les obstacles potentiels à la mise en place de solutions durables.
	Déplacement et historique de la migration	<ul style="list-style-type: none">• Le suivi de l'historique de la mobilité peut aider à identifier les PDI lors de la collecte de données. Il est également extrêmement important d'appréhender la fluidité des mouvements de population.
	Discriminations	<ul style="list-style-type: none">• L'analyse des trajectoires de déplacement, quant à elle, est primordiale pour comprendre les causes du déplacement et son impact.

2.iv Une analyse holistique & contextualisée, comprenant :

ANALYSE AU NIVEAU MACRO/CONTEXTUELLE

Basée sur des données qualitatives et des sources secondaires, sur des entretiens avec des informateurs-clés et une analyse urbaine : politiques, cadres légaux, économie, environnement bâti, fourniture de services, cohésion sociale etc.

Une **approche par méthodes mixtes** est recommandée afin d'associer le profil de la population déplacée (généralement basée sur une enquête par sondage sur les ménages) à une analyse au niveau macro.

Autres processus mondiaux rendant le Cadre de l'IASC opérationnel

Les réalisations de l'EGRIS 1

Recommandations adoptées à la Commission Statistique :

- Recommendations internationales pour les statistiques sur les réfugiés (IRRS) – Mars 2018
(lien vers le document intégral [ici](#))
- Recommendations internationales pour les statistiques sur les PDI (IRIS) – Mars 2020
(lien vers le document intégral [ici](#))



Commission Statistique 2018



Commission Statistique 2020

Les réalisations de l'EGRIS 2

Le Manuel des compileurs (Compiler's Manual)

- Outil comportant des conseils pratiques de mise en œuvre
- Reconnu par la Commission Statistique comme un document évolutif qui sera enrichi au fur et à mesure avec les nouvelles expériences et exemples.

Welcome to the Expert Group on Refugee and Internally Displaced Persons Statistics (EGRIS)

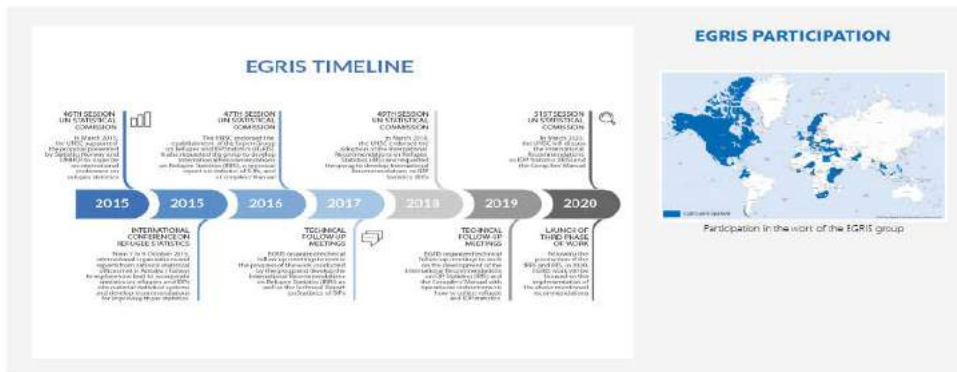
The Expert Group on Refugee and Internally Displaced Persons Statistics (EGRIS) was established by the United Nations Statistical Commission (UNSC), at its 47th session in 2016. The group consists of participants from national statistical authorities, international and regional statistical organizations and other technical experts.

The Expert Group was mandated to develop the International Recommendations on Refugee Statistics (IRRS), the International Recommendations on IDP Statistics (IRIS), and the Refugee Statistics Compilers' Manual, which aim at providing reference and guidance to national and international work concerning statistics on refugees, asylum seekers, and internally displaced persons.

This site will be used as a platform to share the materials developed by the Expert Group, with a special focus on the Compilers' Manual, as well as a communication channel in order to receive feedback and inputs to further develop the recommendations.



Access to the Compilers' Manual



OVERVIEW TO THE COMPILERS' MANUAL



Capture d'écran d'une page du site du Manuel des compileurs

Les solutions durables et les principales vulnérabilités liées aux déplacements – issues de l'IRIS

DEUX MESURES :

- **Mesurer la progression vers des solutions durables (mesure du progrès) :**
 - Les 8 critères de l'IASC sont évalués individuellement
 - Montre l'évolution dans le temps de la proportion des PDI qui ont surmonté les vulnérabilités par rapport aux critères du Cadre de l'IASC sur les solutions durables
- **Surmonter les principales vulnérabilités liées au déplacement (mesure composite):**
 - 5 critères prioritaires de l'IASC et une sélection de 10 sous-critères combinés
 - Précise si toutes les principales vulnérabilités liées au déplacement ont été surmontées et si les PDI en question peuvent être retirées de l'effectif total des personnes déplacées.

Différentes études ont analysé les solutions durables et rendu le Cadre de l'IASC opérationnel localement.

Pour consulter la Bibliothèque d'indicateurs,
c'est par ici :

www.inform-durablesolutions-idp.org/fr/

